



Recompositions de services ?

Suivant les recommandations de l'IGAENR le Président a ouvert plusieurs chantiers de réflexion sur la réorganisation de services. Scolarité, CRI - CRATICE, patrimoine et logistique sont autant de structures interrogées sur leur évolution. La mutualisation des inscriptions administrative telle qu'elle se pratique "dans bien d'autres établissements" est-elle souhaitable à l'UPPA ? L'accompagnement des étudiants et le support aux enseignants peut-il s'accomoder d'un regroupement de fonctions? Au vu des nouveaux outils et usages, du développement de l'enseignement à distance une fusion CRI - CRATICE est-elle la solution la plus adéquate ou est-ce qu'une autre structure intermédiaire y satisferait ? Autant de réflexions sur lesquelles la CGT est très attentive car les réponses qui y seront données impacteront les conditions de travail des uns et des autres.



Le Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail

Mis en place fin 2012 le CHSCT a pour mission de contribuer à la protection de la santé, à la sécurité des personnels ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail. Le CHSCT concoure à la prévention des risques professionnels. Pour ce faire il dispose de quelques moyens (information, visites, enquêtes, missions,...). Pour toutes demandes relevant du champs d'intervention du CHSCT (hygiène, sécurité, conditions de travail, horaires, effectifs, organisation du travail, risques psychosociaux, aménagement des locaux, équipement de travail, ...) n'hésitez pas à prendre contact avec le CHSCT.

Précisions : le CHSCT n'est pas une commission paritaire. Ses membres sont au nombre de 11 avec 9 représentants du personnel et 2 représentants de la direction (Président et DGS). Seuls les 9 membres représentant le personnel ont droit de vote. Ils sont désignés par les organisations syndicales selon leur représentativité au comité technique, soit actuellement 3 CGT, 3 FSU et 3 UNSA (autant de suppléants). Le secrétaire du CHSCT est nommé parmi les représentants du personnel. A l'heure actuelle, un accord CGT, FSU, UNSA organise une alternance entre chaque syndicat pour assumer cette responsabilité .

Un journal à périodicité aléatoire. Voila un engagement ... qui ne nous engage guère direz-vous. Certes, mais c'est important sur le principe de l'honnêteté : développer un outil d'information et d'échanges, dans la limite de nos possibilités matérielles, d'où la périodicité affichée. Sans plus de garantie sur le nombre de pages !

La CGT n'a qu'un engagement : celui de défendre les droits des travailleurs-ses, les collègues, quels que soient leur statut, solidairement et collectivement, convaincue que les avancées des uns profitent aux autres avec l'espoir que les (petites) victoires de ce jour annoncent celles de demain.

Réunions d'information syndicale CGT

Le syndicat Ferc-Sup CGT de l'UPPA vous invite à participer aux prochaines réunions de 2 heures qu'il organise les

Vendredi 4 avril de 10h00 à 12h00 à Mont-de-Marsan,

Mardi 13 mai sur la côte basque, le matin à Bayonne et l'après-midi à Anglet,

Lundi 02 juin le matin à Pau et de 14h à 16h à Tarbes.

Information plus complète sera diffusée.



Un congrès de combat pour la défense des revendications

Forte de la progression du nombre de ses syndiqué-es (+8 en 2013), la Ferc-Sup CGT de l'UPPA a tenu son congrès annuel le mardi 4 mars à Pau.

Après avoir fait le bilan de son activité de l'année passée, les congressistes CGT ont débattu des orientations pour 2014 avec en premier lieu la bataille contre le pacte de responsabilité avec la manifestation du 18 mars contre l'austérité à l'appel unitaire de la CGT, FO et FSU au plan de notre université.

Les congressistes ont réaffirmé l'engagement de la CGT à défendre inconditionnellement les droits des personnels et à combattre l'austérité et toutes ses conséquences, au sein de l'UPPA dans l'unité des organisations syndicales conformément au

mandat que représente la pétition signée par la moitié des personnels et remise au président lors du rassemblement du 12 décembre 2013.

Le congrès CGT a pointé la priorité de 2014 que représentent les élections professionnelles du 4 décembre 2014 dans la fonction publique. Ces élections revêtent un caractère très particulier car elles seront organisées pour la première fois le même jour dans toute la fonction publique, que ce soit dans la fonction publique d'Etat, dans la fonction publique territoriale ou la fonction publique hospitalière. Tous les agents (titulaires et contractuels) vont être appelés à voter pour les comités techniques, entre autres scrutins, pour déterminer la représentativité des organisations syndicales. Cette

représentativité déterminera au niveau local dans chaque établissement, comme au niveau national au niveau des ministères, la place des organisations syndicales dans les comités techniques et les CHSCT. La représentativité des organisations syndicales permettra aussi la répartition entre elles des droits syndicaux, c'est à dire des heures de décharges syndicales permettant le travail syndical à tous les niveaux. Ces élections de décembre 2014 représentent donc un caractère très important pour tous les personnels de la fonction publique.

Le congrès du syndicat Ferc Sup CGT de l'UPPA a décidé de s'engager dès maintenant dans cette campagne et d'aller au devant des personnels.



Pourquoi rejoindre la CGT ?

Le témoignage d'une nouvelle syndiquée

Pour nous contacter

cgt@univ-pau.fr

Permanences syndicales

- le premier jeudi de chaque mois de 12h30 à 13h30,

- le troisième jeudi de 10h à 12h (confirmation par envoi d'un mail)

UFR Sciences Pau, 1er étage, (entrée : près du restaurant "La Vague").

Hervé Thépault 05 59 57 41 26

Jacques Guilbert 05 59 40 71 04

Comme beaucoup de salariés de petites entreprises, j'ai découvert les syndicats, et en particulier la CGT, à la suite d'un différend professionnel qui s'est traduit par un licenciement abusif. En l'absence de délégués syndicaux dans la société qui m'employait, j'ai suivi les conseils d'un ami adhérent à la CGT et je suis allée chercher de l'aide auprès de l'Union Locale de la CGT de Pau. J'ai été très bien accueillie, soutenue et conseillée par ce syndicat. Cela m'a donné l'envie et la force de me battre pour entamer et

gagner la procédure au Conseil des Prud'hommes contre mon ancien patron qui a été condamné. Suite à cette mésaventure, lorsque je suis arrivée à l'UPPA, j'ai décidé d'adhérer à la CGT par reconnaissance et surtout parce que cette expérience m'a permis de mieux comprendre l'utilité et le fonctionnement d'un syndicat de travailleurs. Et depuis plus d'un an, j'ai pu vérifier la démocratie syndicale où les syndiqué-es CGT sont informé-es, réuni-es et décident de la vie de leur syndicat.